

Une assistance « Assainissement » pour les communes

● Même si la Comcom ne possède pas encore la compétence Assainissement, le sujet fait l'objet d'un comité de pilotage (Copil), composé des maires ou des adjoints à l'assainissement des dix communes membres, assistés par leurs directeurs généraux des services.

Réuni jeudi sous la houlette d'Hubert Le Brenn, directeur général des services et le chargé de missions Assainissement de la Comcom, Nicolas Cadot, ce Copil a rappelé les actions en cours (mise à jour du règlement de service assainissement, lancement d'un schéma directeur communautaire d'assainissement des eaux usées, marchés groupés pour l'exploitation et le contrôle, création d'une base de

données cartographique des usagers) et ses objectifs : la préparation du transfert de compétence, prévu au plus tard au 1^{er} janvier 2026, et l'élaboration, d'ici fin 2021, d'un diagnostic et d'un schéma directeur communautaire d'assainissement

des eaux usées. Ce schéma définira les investissements, les travaux à venir et l'assistance technique aux communes pour la réalisation d'études et de travaux structurants sur les réseaux et stations d'épuration.



Une partie du comité de pilotage Assainissement, réuni, jeudi, à la Comcom'.